



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL (T2) DE 2018-2019

NON VÉRIFIÉ  
PRÉSENTÉ AU BUREAU DE RÉGIE INTERNE

AU 30 SEPTEMBRE 2018



## **Table des matières**

<b>1. Introduction</b>	<b>2</b>
<b>2. Présentation</b>	<b>2</b>
<b>3. Risques corporatifs</b>	<b>2</b>
<b>4. Faits saillants des résultats trimestriels au 30 septembre</b>	<b>3</b>
4.1 Analyse des autorisations	4
4.2 Analyse des dépenses	5
4.3 Utilisation du budget au 30 septembre	8

## **1. Introduction**

Le rapport financier trimestriel est présenté au Bureau de régie interne à l'appui d'une surveillance efficace des fonds publics. Il compare les renseignements financiers cumulatifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice en cours (2018-2019 dans le cas présent) avec les renseignements financiers cumulatifs à la fin du même trimestre de l'exercice précédent (2017-2018 dans le cas présent).

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

## **2. Présentation**

Le présent rapport a été préparé en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses, conformément à la pratique utilisée dans les *Comptes publics du Canada*. Les autorisations comprennent le Budget principal des dépenses de la Chambre des communes et d'autres postes pour le même exercice, lesquels ont été approuvés par le Bureau de régie interne.

## **3. Risques corporatifs**

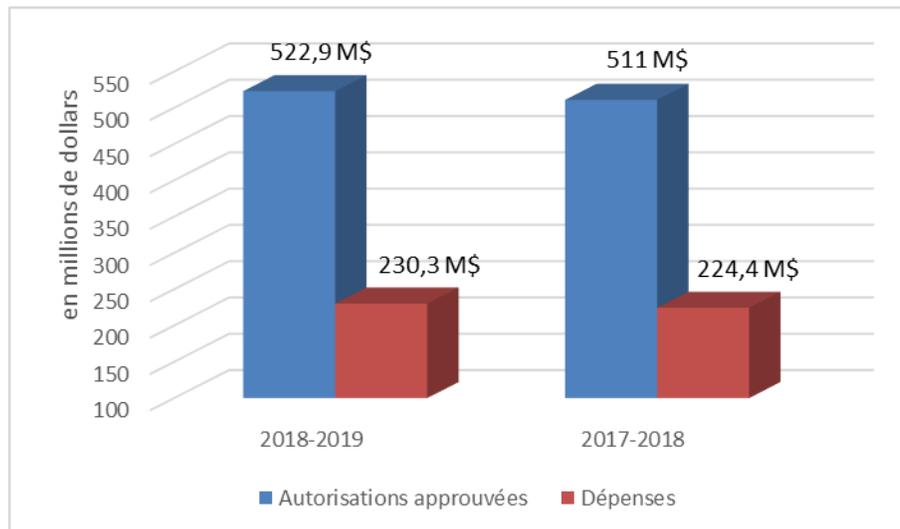
La capacité de l'Administration de la Chambre de réagir rapidement aux diverses pressions exercées sur ses clients, ses employés, son environnement ainsi que ses systèmes et technologies lui permet de donner suite aux initiatives en vertu de La vision et le plan à long terme (VPLT). L'Administration de la Chambre appuie donc la disponibilité opérationnelle au moyen de stratégies définies et d'affectations de ressources connexes en vue d'assurer une résilience opérationnelle, ainsi que le fonctionnement efficace et ininterrompu de la Chambre des communes. De telles stratégies et affectations permettent des communications plus efficaces et efficientes avec les députés et leurs employés, ainsi qu'avec les employés de l'Administration de la Chambre.

Étant donné que la Chambre des communes est l'un des meilleurs employeurs au Canada, l'Administration de la Chambre cherche à renforcer l'importance de recruter du personnel qualifié et engagé, et d'assurer son maintien en poste, dans un marché du travail hautement concurrentiel, et ce, en concentrant ses efforts sur l'engagement des employés, la planification de la relève et la gestion du rendement.

#### 4. Faits saillants des résultats trimestriels au 30 septembre

Le graphique suivant présente une comparaison entre les autorisations approuvées par le Bureau de régie interne pouvant être utilisées et les dépenses réelles au 30 septembre des exercices 2018-2019 et 2017-2018.

**Graphique 1. Comparaison entre les autorisations approuvées et les dépenses réelles**



Les autorisations totales ont légèrement augmenté par rapport à 2017-2018, et les dépenses ont augmenté en conséquence. Il convient de noter que le retard du déménagement à l'édifice de l'Ouest a donné lieu à des excédents qui ont été réaffectés afin de couvrir les coûts liés à d'autres initiatives, telles que les augmentations économiques pour des employés de l'Administration de la Chambre. La Chambre des communes vise continuellement à réduire au minimum, dans la mesure du possible, les demandes de financement supplémentaire, ce qui favorise une utilisation efficace des ressources et évite d'avoir à faire approuver des ressources supplémentaires.

## 4.1 Analyse des autorisations

### Autorisations approuvées pour le trimestre se terminant le 30 septembre

Approuvées par le Bureau de régie interne à la fin du trimestre respectif.

**Tableau 1. Comparaison des autorisations approuvées pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2018-2019 et 2017-2018**

(en milliers de dollars)

Type	Description	2018-2019	2017-2018	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	120 174	120 093	81	0,1
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	39 834	40 203	(369)	(0,9)
<b>Postes législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>160 008</b>	<b>160 296</b>	<b>(288)</b>	<b>(0,2)</b>
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	168 515	167 221	1 294	0,8
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	9 160	8 310	850	10,2
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	185 236	175 186	10 050	5,7
<b>Postes non législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>362 911</b>	<b>350 717</b>	<b>12 194</b>	<b>3,5</b>
<b>Total</b>		<b>522 919</b>	<b>511 013</b>	<b>11 906</b>	<b>2,3</b>

En 2018-2019, les autorisations totales approuvées de la Chambre des communes s'élevant à 522,9 M\$ comprennent les postes suivants:

- un montant de 507 M\$ obtenu par l'intermédiaire du Budget principal des dépenses;
- un montant de 15,9 M\$ qui sera demandé par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses.

Tel que l'indique le tableau ci-dessus, les autorisations totales approuvées de la Chambre des communes pouvant être utilisées au cours de 2018-2019 ont augmenté de 11,9 M\$ (2,3 %) par rapport à 2017-2018. Les plus importants changements aux autorisations ont trait aux éléments suivants :

- un montant de 10,6 M\$ pour la VPLT;
- un montant de 1 M\$ pour les conférences, associations et assemblées.

## 4.2 Analyse des dépenses

### Dépenses pour le trimestre se terminant le 30 septembre

**Tableau 2. Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2018-2019 et 2017-2018**

(en milliers de dollars)

Type	Description	2018-2019	2017-2018	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	49 073	51 436	(2 363)	(4,6)
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	19 917	19 322	595	3,1
<b>Postes législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>68 990</b>	<b>70 758</b>	<b>(1 768)</b>	<b>2,5</b>
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	72 438	69 150	3 288	4,8
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	1 198	1 948	(750)	38,5
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	87 661	82 587	5 074	6,1
<b>Postes non législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>161 297</b>	<b>153 685</b>	<b>7 612</b>	<b>5,0</b>
<b>Total</b>		<b>230 287</b>	<b>224 443</b>	<b>5 844</b>	<b>2,6</b>

**Tableau 3. Comparaison des dépenses par article courant entre 2018-2019 et 2017-2018**

(en milliers de dollars)

Dépenses	2018-2019	2017-2018	Écart (\$)	Écart (%)
Salaires et avantages sociaux	187 847	177 368	10 479	5,9
Transport et télécommunications	16 844	17 660	(816)	(4,6)
Services de publicité et d'impression	4 018	3 689	329	8,9
Services professionnels et spéciaux	9 308	9 362	(54)	(0,6)
Locations et licences	7 520	9 043	(1 523)	(16,8)
Réparations et entretien	2 255	1 196	1 059	88,5
Services publics, fournitures et approvisionnements	4 367	4 572	(205)	(4,5)
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	3 458	3 244	214	6,6
Paie de transfert	245	152	93	61,2
Autres	284	310	(26)	(8,4)
<b>Total des dépenses brutes</b>	<b>236 146</b>	<b>226 596</b>	<b>9 550</b>	<b>4,2</b>
Moins les revenus affectés aux dépenses	(5 859)	(2 153)	(3 706)	172,1
<b>Total des dépenses nettes</b>	<b>230 287</b>	<b>224 443</b>	<b>5 844</b>	<b>2,6</b>

Les dépenses de 2018-2019 ont augmenté de 5,8 M\$ (2,6 %) à la fin de septembre par rapport à l'exercice précédent. Les plus importants changements aux dépenses par article courant sont expliqués ci-dessous.

### Salaires et avantage sociaux

Les dépenses en personnel ont augmenté de 10,5 M\$ au terme du deuxième trimestre de 2018-2019 par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à ce qui suit :

- l'embauche d'employés supplémentaires à l'appui de la VPLT et des investissements importants, tels que la Stratégie numérique visant à élaborer une approche modernisée de diffusion des renseignements parlementaires, la Modernisation et optimisation des services offerts par les Services de restauration, la divulgation des dépenses des agents supérieurs de la Chambre, les services de la paie et des avantages sociaux des Services en ressources humaines, et la création du Bureau du sous-greffier, Administration;
- les augmentations liées au coût de la vie, y compris les augmentations économiques qui comprennent les paiements rétroactifs des quatre dernières années, pour finaliser la 10e ronde de négociations collectives;
- l'embauche d'employés supplémentaires pour appuyer les députés dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires.

### **Transport et télécommunications**

La réduction de 0,8 M\$ est principalement attribuable à une réduction de 1,1 M\$ des frais de déplacement, compensée par une augmentation de 0,3 M\$ des dépenses de télécommunications, toutes deux découlant de différences dans le calendrier de paiements d'un exercice à l'autre.

### **Locations et licences**

La réduction de 1,5 M\$ est principalement attribuable aux changements apportés au calendrier de paiements pour les licences annuelles de logiciels visant diverses applications de réseau et de bureau. En 2017-2018, les paiements ont été effectués avant la fin du deuxième trimestre, tandis qu'à la fin du même trimestre de 2018-2019, les paiements n'avaient pas encore été effectués.

### **Réparations et entretien**

L'augmentation de 1,1 M\$ est principalement attribuable à la VPLT et aux investissements dans les installations.

### **Revenus**

L'augmentation de 3,7 M\$ des revenus est principalement attribuable à des recouvrements obtenus plus tôt au cours de l'exercice comparativement à l'exercice précédent.

### 4.3 Utilisation du budget au 30 septembre

**Tableau 4. Utilisation du budget pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2018-2019 et 2017-2018**

(en milliers de dollars)

Type	Description	Autorisations de 2018-2019	Dépenses de 2018-2019	% dépensé en 2018-2019	Autorisations de 2017-2018	Dépenses de 2017-2018	% dépensé en 2017-2018
Postes législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	120 174	49 073	40,8	120 093	51 436	42,8
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	39 834	19 917	50,0	40 203	19 322	48,1
<b>Postes législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>160 008</b>	<b>68 990</b>	<b>43,1</b>	<b>160 296</b>	<b>70 758</b>	<b>44,1</b>
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	168 515	72 438	43,0	167 221	69 150	41,4
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	9 160	1 198	13,1	8 310	1 948	23,4
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	185 236	87 661	47,3	175 186	82 587	47,1
<b>Postes non législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>362 911</b>	<b>161 297</b>	<b>44,4</b>	<b>350 717</b>	<b>153 685</b>	<b>43,8</b>
<b>Total</b>		<b>522 919</b>	<b>230 287</b>	<b>44,0</b>	<b>511 013</b>	<b>224 443</b>	<b>43,9</b>

Au 30 septembre 2018, l'utilisation des autorisations demeure stable par rapport à l'exercice précédent, ne démontrant qu'une faible augmentation de 0,1 %.

Les retards dans l'exécution de certains projets (p. ex. le déménagement à l'édifice de l'Ouest) ont permis à la Chambre des communes de financer d'autres initiatives à l'interne, notamment les coûts liés aux augmentations économiques pour finaliser la 10e ronde de négociations collectives. Par conséquent, la Chambre n'a pas demandé de financement externe supplémentaire et a été en mesure de fonctionner dans les limites des autorisations déjà approuvées.